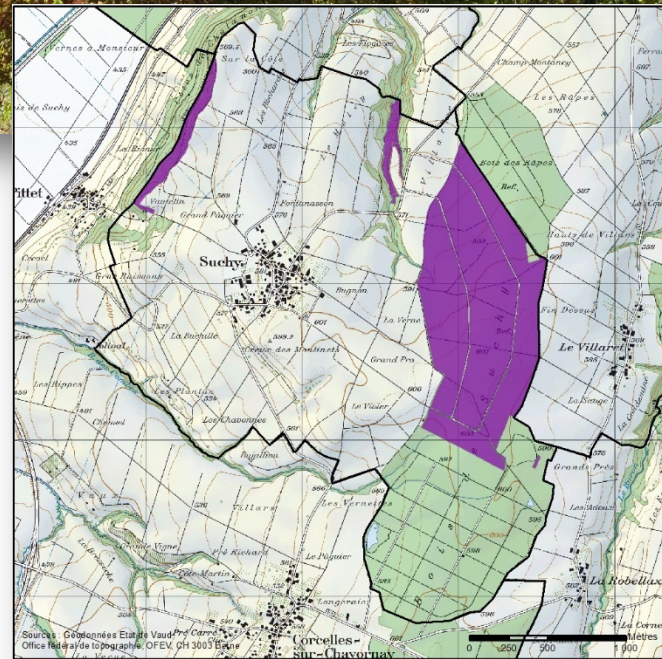
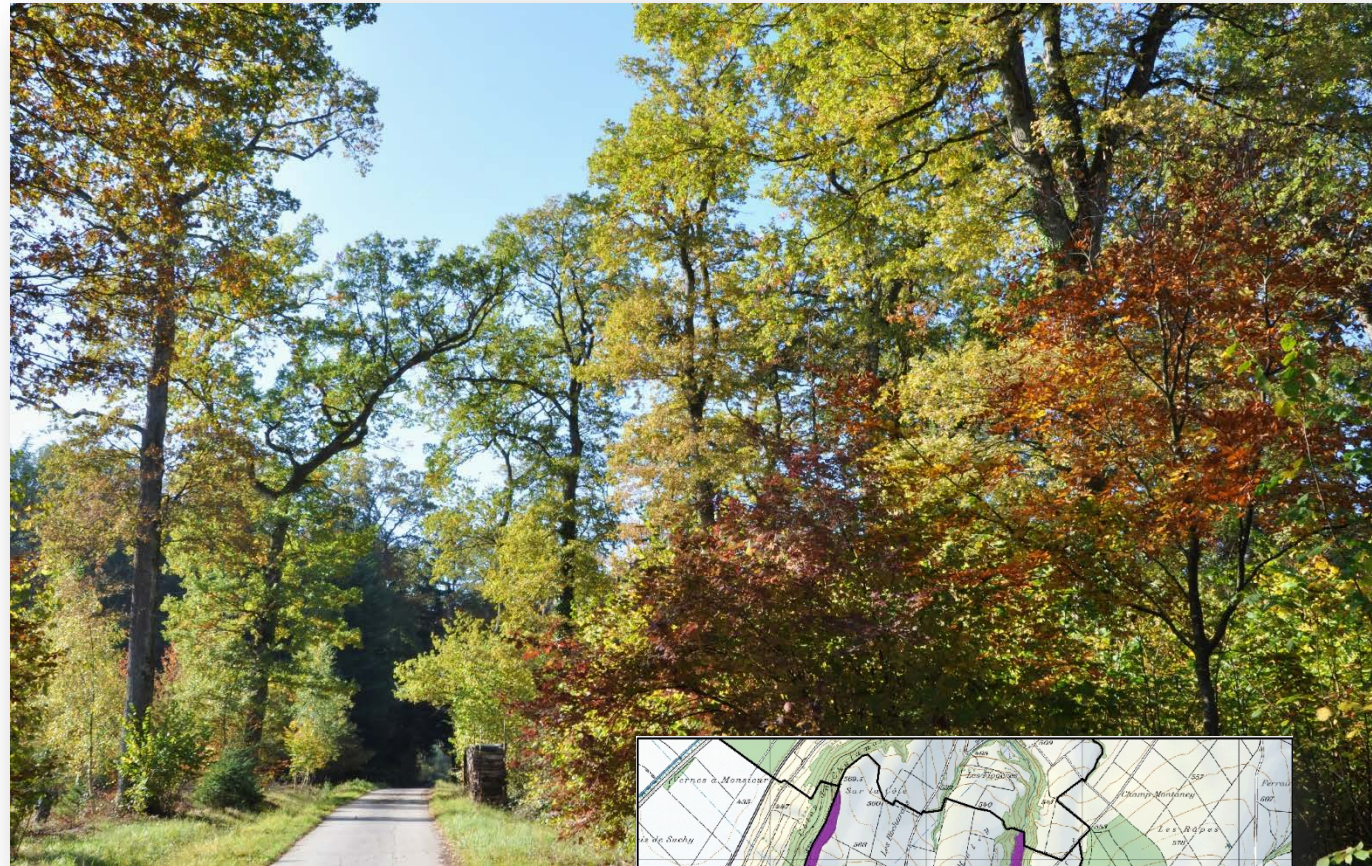


Le chemin continue vers une forêt vivante et saine !

La gestion forestière est primordiale pour que nos forêts permettent de remplir les fonctions recherchées : production de bois, protection contre les glissements de terrain, mais aussi refuge pour la faune et la flore, lieu d'accueil pour les promeneurs.

Le plan de gestion 2017-2026 des forêts de la Commune de Suchy revient sur l'état actuel de la forêt ainsi que sur les objectifs à atteindre à long terme.



NOTRE GARDE FORESTIER

Monsieur Michel MERCIER
Le Cerisier 4
1374 Corcelles-sur-Chavornay
Tél : 079 606 36 27

MUNICIPAL EN CHARGE DES FORÊTS

(législature 2016-2021)
Monsieur Didier COLLET
dcollet@suchy.ch
Tél : 079 822 71 31

Pour finir ... l'équation des forestiers :

À long terme, les forestiers devront veiller à anticiper les besoins de la société afin de conserver à Suchy des forêts productives en bois d'œuvre mais également en bois énergie ... adaptée au climat ... mais aussi naturelles et capables de satisfaire les besoins de la population en matière de loisir et de tranquillité ... La forêt de demain se prépare environ 100 ans à l'avance ... ce n'est pas simple !



Présentation des forêts de la Commune de Suchy

Elaboré dans le cadre
du plan de gestion
2017-2026

La forêt , ses atouts ...

☞ Source de bois de qualité pour la construction et le chauffage

Les forêts de la Commune de Suchy possèdent des bois utilisables pour la menuiserie, la charpente et bien sûr du bois de chauffage en grande quantité.

Certifiées FSC, elles sont gérées durablement afin qu'il ne soit pas coupé plus de bois qu'il n'en pousse et que la forêt conserve à long terme tous ses atouts. Le plan de gestion permet d'établir ce qui pourra être prélevé dans les années à venir, mais aussi comment devront évoluer les peuplements dans le futur pour satisfaire tous les besoins de la société.

☞ La forêt protège

Les forêts situées dans la côte de Chalamont et le long des ruisseaux sont des «forêts de protection» : elles permettent de stabiliser les terrains pentus, évitent le glissement de terrain qui pourraient déstabiliser toutes la côte ou obstruer les ruisseaux. Ces ruisseaux traversant le village, il est important qu'ils continuent à bien pouvoir se vidanger pour ne pas créer d'inondation.

Ces forêts sont soumises à une gestion très stricte pour qu'elles puissent garantir leur rôle de protection dans le long terme.

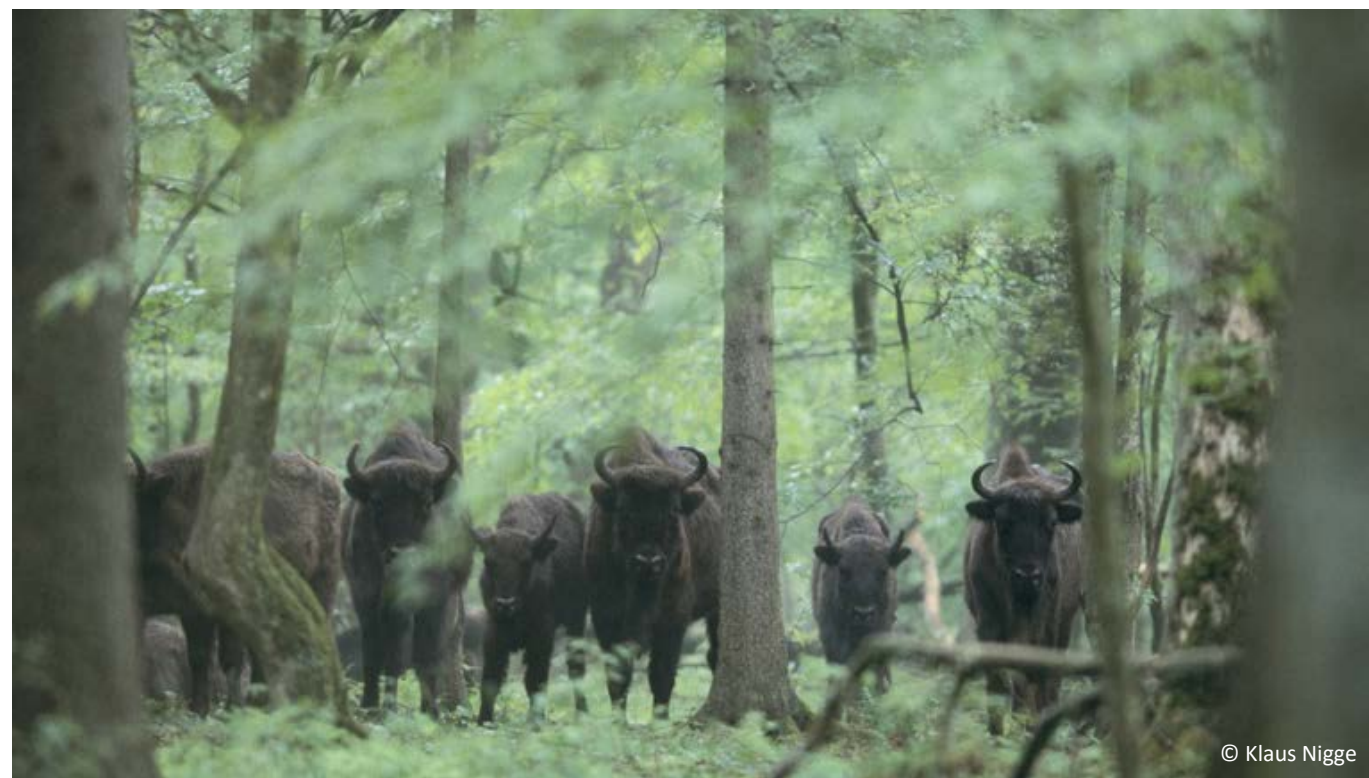
☞ Élément essentiel du paysage

Les forêts communales jouent un rôle essentiel dans la composition du paysage. Situées dans la côtes ou dans la plaine, on voit leurs nombreuses lisières depuis les routes, les chemins et le village. Les interventions pratiquées pour structurer les lisières et les peuplements peuvent être visibles au loin et les forestiers sont sensibles à cette problématique.

☞ Bientôt des Bisons ?

La Commune de Suchy avec l'association «Bison d'Europe de la Forêt de Suchy» a le désir de donner à la Forêt de Suchy un rôle planétaire en y accueillant une espèce menacée d'extinction : le Bison d'Europe.

D'ici peu de temps, quelques animaux pourraient donc venir s'établir à Suchy, ce qui permettrait de donner une chance supplémentaire à cette espèce qui a été forcée de quitter nos contrées au Moyen-Âge déjà.



© Klaus Nigge

... et ses spécificités

Les forêts de la Commune de Suchy occupent une surface de **124 hectares***.

On y trouve deux types de forêt : le Bois de Suchy d'un côté, forêt de production située au plat et les forêts situées dans les côtes, considérées comme des forêts de protection.

Dans l'ensemble, ces forêts sont composées à 52% de résineux. Les essences principales sont encore l'épicéa, le chêne et le sapin, mais on espère voir bientôt plus de variété car la proportion d'épicéa devra diminuer.



☞ Couper du bois... pourquoi ?

On prélève les bois arrivés à maturité, on éclaircit la forêt pour que chaque arbre d'avenir ait la place nécessaire à son développement, on enlève les bois devenant instables ou dangereux dans les zones devant être sécurisées.

Le bois récolté est utilisé pour la production de bois d'œuvre pour nos maisons, principalement pour les charpentes. Il chauffe également nos foyers grâce aux bûches ou aux plaquettes issues des bois de qualité inférieure.

En tant que propriétaire forestier et collectivité publique, les communes jouent un rôle moteur dans l'utilisation et la valorisation du bois de leur région.

Photographies : ILEX, Sylvaine Jorand, 2017

☞ Données clés

Surface des forêts de la Commune de Suchy	124 ha* de forêts toutes exploitables
Localisation des forêts	Toutes les forêts sont situées sur le territoire communal, au Bois de Suchy, dans la côte de Chalamont et dans les ruisseaux.
Volume de bois produit par la forêt chaque année	Presque 1000 m ³
Volume de bois coupé entre 2006 et 2016	860 m ³ en moyenne par année (43% de résineux)
Volume de bois sur pied	Environ 190 m ³ par ha, soit plus de 23'000 m ³ au total
Essences forestières principales	Epicéa (30%) , Chêne (24%) , Sapin (15%), Hêtre (13%), Frêne (11%) et quelques autres feuillus et résineux.
Zones riches en biodiversité	Quelques zones humides, les anciens fossés, les lisières, les ruisseaux.
Accueil	Un refuge, les chemins peuvent être empruntés par des promeneurs.
Faune	Chevreaux, sangliers, renards, blaireaux, oiseaux, insectes, etc...

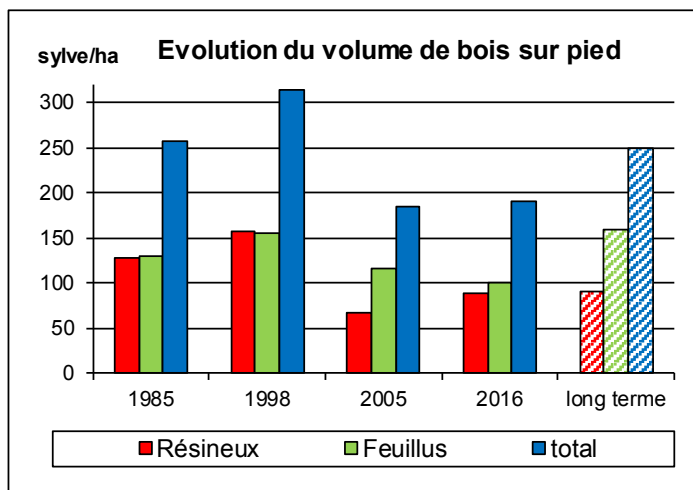
* 1ha = 10'000 m²= env. la grandeur d'un terrain de football

Résumé de la gestion écoulée (2006-2016) et de l'état présent des forêts

Les forêts communales de Suchy représentent une surface de 124¹ ha, boisés et exploitables de façon soutenue. Elles couvrent des stations de bonne productivité, l'accroissement moyen actuel étant estimé à près de 8 sylvcs par ha et par an.

D'une manière globale, les caractéristiques des forêts de Suchy et de leur gestion sont les suivantes :

Données sylvicoles

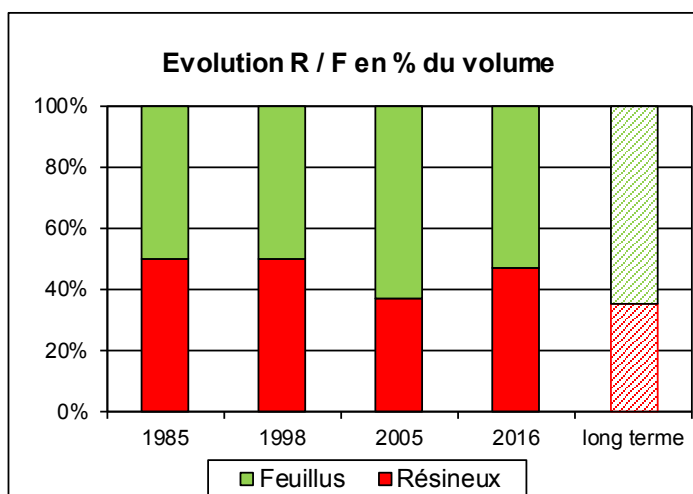


Le volume de bois sur pied est de 190 sylvcs² par hectare, soit un niveau plus bas que l'objectif à long terme qui se situe aux alentours de 250 sv/ha.

On remarque que le volume de bois sur pied a très fortement chuté suite à l'ouragan Lothar de 1999. Notons qu'il commence à remonter par rapport à 2005.

L'objectif à échéance du présent plan de gestion est de remonter le volume de bois sur pied, pour atteindre 210 à 220 sv/ha.

A l'avenir il faudra poursuivre les efforts d'exploitation, mais récolter moins que l'accroissement afin d'augmenter le volume de bois sur pied.

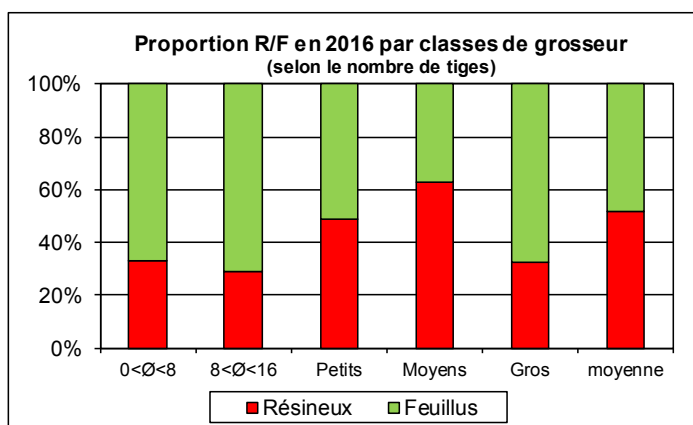


La proportion résineux – feuillus n'a pas beaucoup évolué depuis 1985, même si les feuillus ont eu tendance à devenir majoritaires après Lothar.

Aujourd'hui, la part des feuillus est de 53%. Elle a momentanément reculé de 10% par rapport à 2005.

A échéance du présent plan de gestion, la tendance devrait s'inverser à nouveau pour que les feuillus atteignent leurs objectifs.

A l'avenir, la proportion de feuillus devrait augmenter avec les importantes surfaces de rajeunissement déjà présentes. Il faudra cependant s'assurer à conserver 35% de résineux et les favoriser localement lors des soins culturaux.

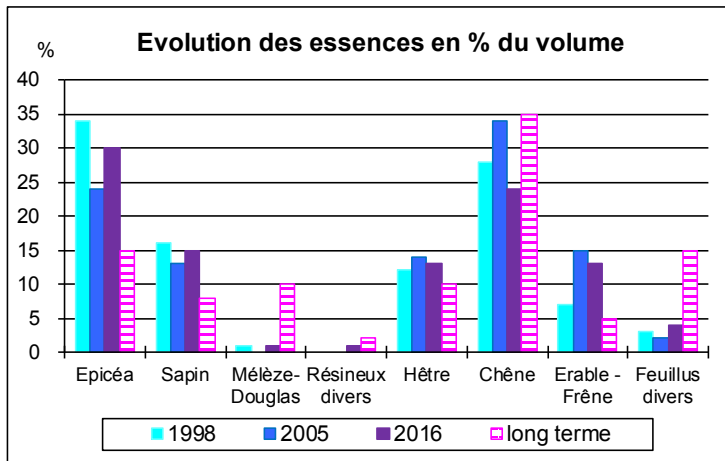


En 2017, **la proportion des résineux – feuillus, différenciée par classe de grosseur**, nous indique que les jeunes peuplements (diamètres de 0 à 8 cm et de 8 à 16 cm) sont composés à environ 70% de feuillus. Dans les petits et les moyens bois, il y a plus de résineux que l'objectif.

A l'avenir, il faudra tout de même faire attention à ce que la part des résineux ne descende pas en dessous de l'objectif en portant une attention particulière sur le mélange dans le rajeunissement et les plantations.

¹ La surface de 124 ha est la surface inventoriée en 2014. Le registre foncier indique également une surface de 122 ha.

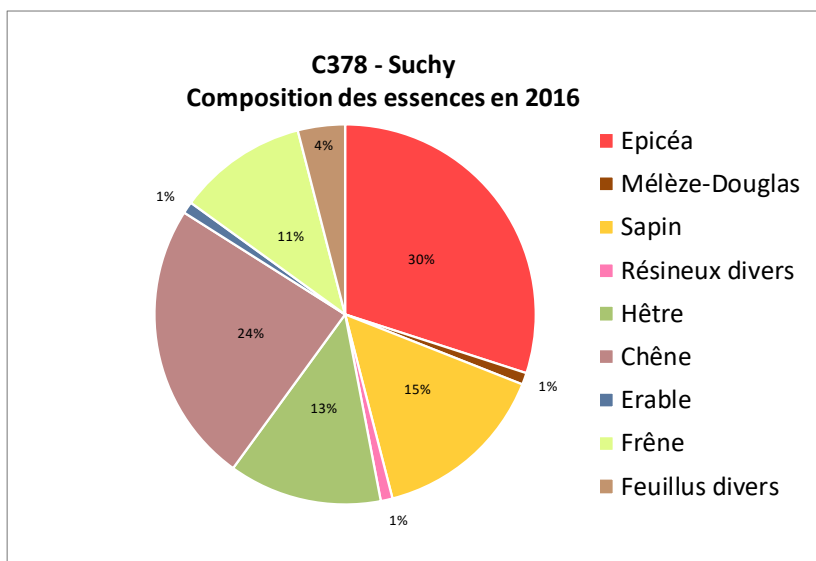
² La **sylv** est l'unité de mesure du bois sur pied. On parle aussi de **m³**, soit un m³ selon le tarif d'inventaire. Le m³ est utilisé pour mesurer le bois cubé, soit le volume prêt à être vendu.



Le mélange des essences relève que la proportion d'épicéa reste importante même si cette essence a été très touchée lors de l'ouragan Lothar en 1999. Une part des feuillus qui pourrait être condamnée à disparaître est celle du frêne, inévitable avec la maladie de la Chalарose.

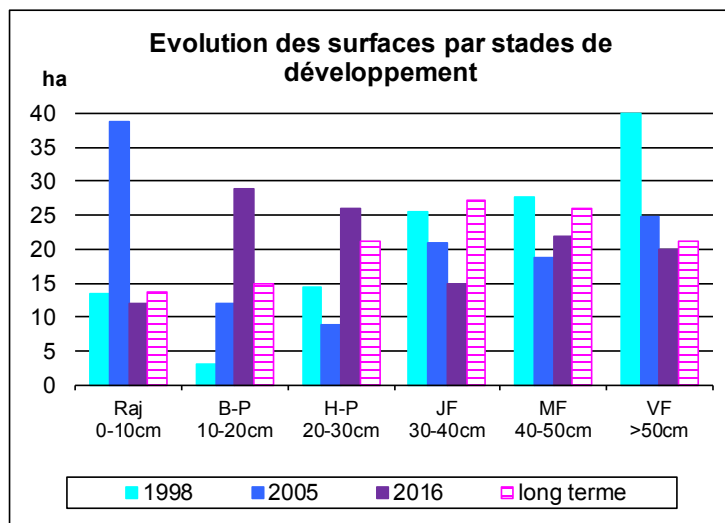
L'objectif à échéance du présent plan de gestion est une forêt avec une plus grande proportion de feuillus, notamment de chêne, essence adaptée au réchauffement climatique et qui a été passablement plantée à Suchy.

A l'avenir, le frêne ne devra plus être favorisé dans les plantations et soins aux jeunes peuplements. L'accent doit être mis sur une grande diversité des essences et tout particulièrement le chêne.



Dans le détail, **le mélange des essences** montre encore une dominance de l'épicéa mais le chêne arrive en deuxième position. Le mélange est bien diversifié même si à l'avenir il sera amené à évoluer au niveau de l'épicéa et notamment du frêne qui représente tout de même plus de 10% du mélange.

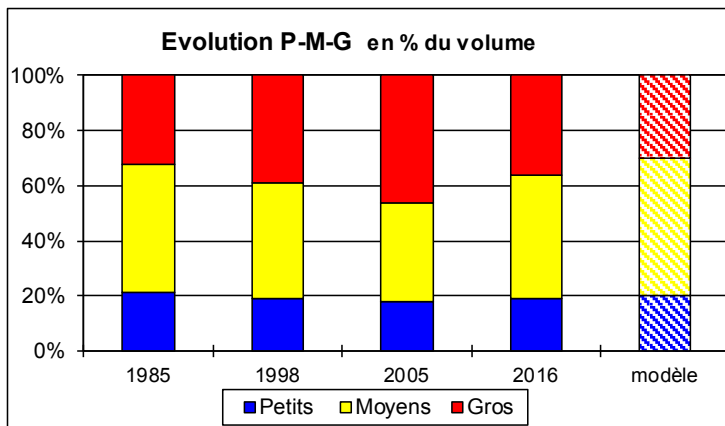
A échéance du présent plan de gestion, la diversité sera encore plus grande avec davantage de chênes et de feuillus divers. Attention à favoriser les résineux si l'on veut qu'ils représentent 35% à long terme.



La répartition des classes d'âge, présente une situation déséquilibrée au niveau de la proportion de perchis trop élevée, conséquence de l'ouragan Lothar.

L'objectif à long terme est une forêt comprenant une bonne proportion de chaque stade de développement.

A l'avenir, il faudra continuer d'éclaircir régulièrement les perchis de manière à les amener « rapidement » au stade de la futaie. La régénération des moyennes et vieilles futaies peut progressivement reprendre son cours normal.



Petits : Ø 16-28 cm ; Moyens : Ø 28-48 cm ; Gros : Ø > 48cm

La répartition des Petits-Moyens-Gros bois présente une situation assez équilibrée avec cependant un peu trop de gros bois. Comme le seuil d'inventaire est à 16 cm de diamètre, le rajeunissement n'est pas pris en compte et la situation pourrait devenir encore plus équilibrée dans 10 ans.

Le modèle est de 20% de petits bois, 50% de bois moyens et 30% de gros bois.

A l'avenir, il faudra poursuivre de manière soutenue les éclaircies dans les perchis et jeunes futaies.

L'état des jeunes forêts - rajeunissements et bas-perchis - est bon. Des plantations mais aussi le rajeunissement par voie naturelle sont pratiqués pour régénérer les forêts. L'entretien des jeunes peuplements est effectué de manière suivie. Depuis 2006, plus de **11 ha** de soins culturaux ont été réalisés annuellement.

Notons cependant qu'en plus du chêne, le frêne représente une part importante des tiges dans les rajeunissements naturels et que cette essence a malheureusement la maladie du flétrissement (*Chalara fraxinea*). Il s'agit donc de ne plus favoriser le frêne lors des soins culturaux, jusqu'à ce que l'on sache ce qu'il va advenir de cette essence. Localement, des plantations pour remplacer cette essence pourraient s'avérer nécessaires.

A l'avenir, l'effort d'entretien va légèrement diminuer mais des soins de qualité devront être maintenus sur des surfaces de jeunes forêts issues des coupes réalisées depuis les années 2000. Des plantations d'essences variées et adaptées aux stations devront également être poursuivies.



Maladie du frêne dans un jeune peuplement.



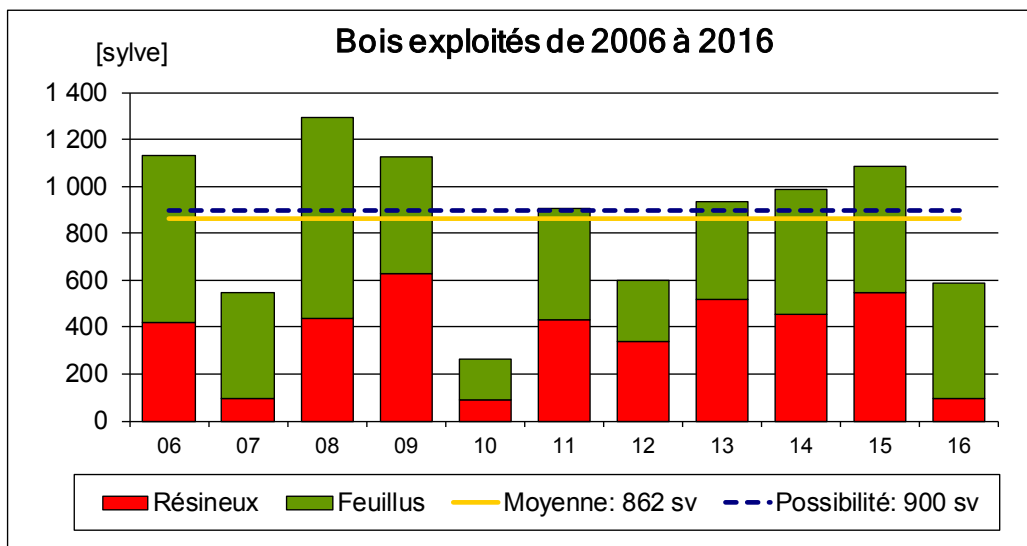
La plantation suit souvent une coupe de régénération.



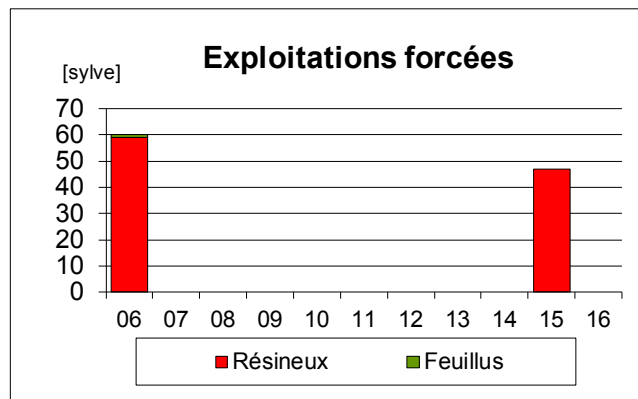
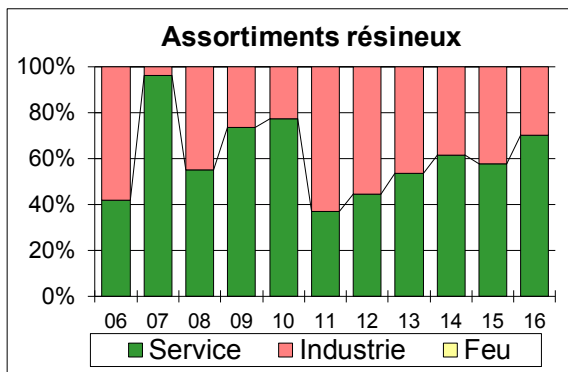
Les plantations sont composées d'essences diverses, résineuses et feuillues³

³ Toutes les photographies de ce document ont été prises en 2017 dans les forêts de Suchy par le Bureau ILEX.

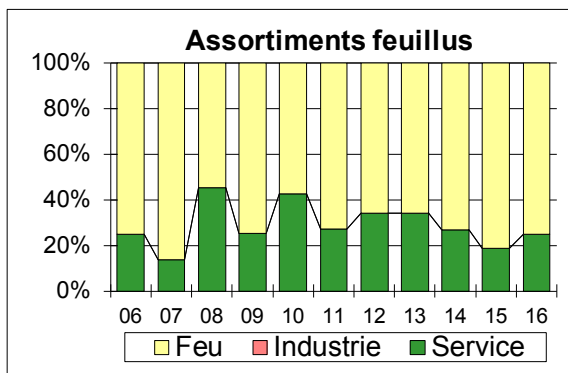
Lors de la période de gestion écoulée, le **volume d'exploitation des bois** s'est élevé à 862 sv/an, soit 38 sylves de moins que la possibilité admise en 2005 (900 sv/an).



On relève que le bois d'œuvre a représenté 41 % de l'assortiment, le bois d'industrie 17 % et le bois énergie 42%. Des différences notables sont à relever puisque le résineux est valorisé à 59% en bois de service alors que le feuillus ne l'est qu'à 30%



Le volume des coupes forcées a représenté 107 sylves au total, essentiellement des résineux. Les exploitations forcées de 2006 et de 2015 sont dus à la sécheresse et aux canicules.

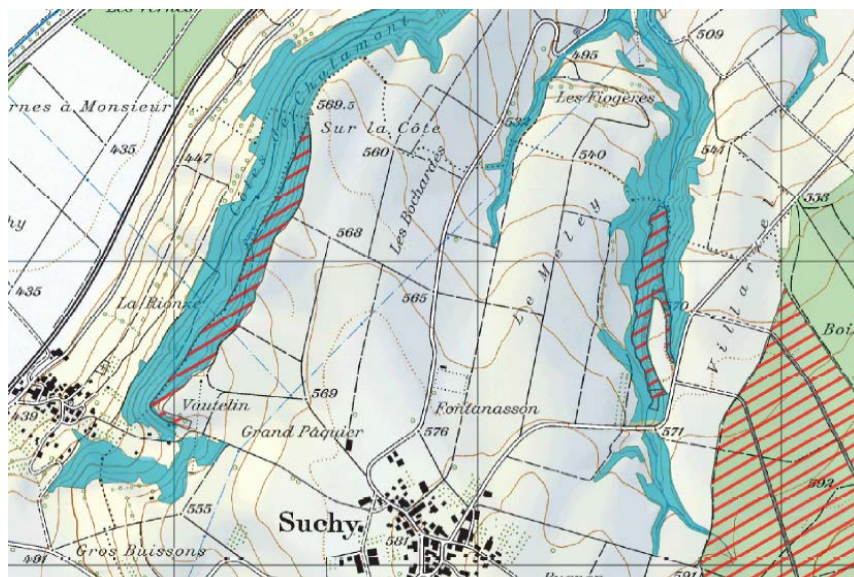
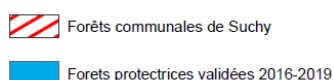


A l'avenir, la possibilité peut être maintenue, la tendance étant de nouveau à une augmentation du volume de bois sur pied. Le processus d'éclaircie puis ensuite celui de régénération sont revenus à la normale.

Forêts de protection

La Commune de Suchy possède des forêts de protection dans la côte de Chalamont et le Ruisseau d'Ependes.

Ces forêts y jouent un rôle de protection contre les glissements de terrain et les problèmes d'érosion des berges. La sylviculture qui y est pratiquée tient compte des rôles de stabilisation qu'exercent les arbres. Il est essentiel d'y intervenir de manière régulière, dosée, préventive afin d'éviter toute rupture du couvert forestier.



A l'avenir, il s'agit de poursuivre les travaux dans les forêts de protection selon critères de gestion durable appelés NaiS afin d'améliorer la stabilité de certains peuplements, sans oublier les soins culturaux à effectuer dans les périmètres régénérés ces 10 dernières années. La présence d'une forte proportion de frênes atteints par le flétrissement (chalarose) accentue encore localement le besoin d'intervention dans ces forêts. La carte des forêts de protection figure [en annexe](#).

Forêts sécuritaires

A Suchy, **Les forêts sous contrainte sécuritaires** (*silva segura*)⁴ sont situées uniquement aux abords des sites d'accueil comme le refuge et les sentiers pédestres.

L'état de ces forêts est généralement contrôlé mais pas de manière systématique ni protocolée.

A l'avenir, une procédure de contrôle au niveau du triage pourrait être développée, tout spécialement pour les infrastructures communales.

Biodiversité

Les forêts communales sont riches en terme de biodiversité. On relève notamment une prairie mésophile dans un ancien coteau de vigne, des lisières et des arbres-habitats. La cartes de la biodiversité figure [en annexe](#).

Un **biotope (zones précieuses)**⁵ est notamment connu et entretenu :

Biotope	Description	Objectifs
Habitat mésophile-séchant dans un ancien coteau de vigne	Prairie mésophile ; talus à orchidées avec recru de différentes plantes ligneuses. Anciennes vignes en terrasse.	Eviter la fermeture du milieu par les essences ligneuses

Les espèces suivantes habitent également le Bois de Suchy, dans les mouilles ou les anciens fossés :



Grenouille rousse. Source Karch.ch



Triton alpestre. Source Karch.ch



Crapaud commun. Source Karch.ch

⁴ *silva segura* : terme utilisé pour présenter cette thématique des forêts situées à côté d'infrastructures diverses.

⁵ Par zone précieuse, on comprend des associations forestières spéciales pouvant accueillir une flore et une faune riche et diversifiée ou très particulière

On note aussi la présence de nombreuses **lisières** orientées notamment au sud. Ces zones de transition sont importantes pour la faune et la flore locale. Une lisière favorable à la biodiversité devrait être étagée et contenir des buissons. Une gestion adéquate de tels milieux passe par des coupes de structuration ou des soins favorisant la variété des espèces buissonnantes. A ce jour la gestion des lisières fait l'objet d'un programme au niveau de l'arrondissement, facilité par le programme des subventions publiques



Lisière Est en direction du Villaret.

A l'avenir, poursuivre la gestion des biotopes humides et des écotones au gré des chantiers forestiers. Favoriser la biodiversité dans les lisières les mieux orientées.

Aucune **réserve forestière** ni aucun **ilot de vieux bois** n'a été désigné dans les forêts communales.

En 2017, un inventaire des **arbres-habitats** a été réalisé sur l'ensemble des forêts du triage du Cerisier. 135 arbres ont été recensés dans les forêts communales de Suchy.

Ces vieux arbres présentent des structures intéressantes pour la faune (cavités, fentes, décollements d'écorce, etc.) et sont donc importants pour la protection de la biodiversité.

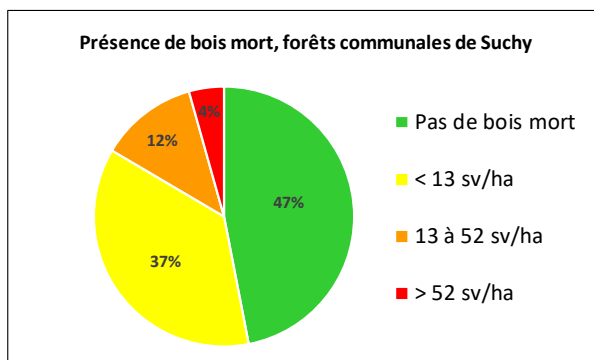
Ils ne font pas encore l'objet d'une protection et cela pourrait faire l'objet d'une décision durant cette période de gestion.



Un hêtre disposant des caractéristiques d'un arbre-habitats.

Le bois mort a également été inventorié en 2017. Une carte générale du triage du Cerisier figure **en annexe**. Pour ce qui est des forêts communales de Suchy, l'inventaire donne les résultats suivants :

Présence de bois mort sur pied et au sol	Pas de bois mort	<13 sv/ha	13 à 52 sv/ha	>52 sv/ha
Surface [ha]	54	42	14	5
En %	47	37	12	4



Globalement, le volume de bois mort est estimé à environ 9 m³ par hectare.

On remarque qu'il n'y a pas de bois mort sur près 50% des surfaces de forêt mais que sa présence est importante sur plus de 15% du territoire.

Un projet de conservation du Bison d'Europe

La Commune de Suchy espère depuis plus de 10 ans créer dans ses forêts une cellule de conservation du bison d'Europe. Cela impliquerait de créer trois parcs dans le Grand Bois de Suchy, lesquels seraient tour à tour habités par 4 à 5 individus. Dans les deux autres parcs, la sylviculture serait menée comme par le passé ou avec quelques adaptations encore à définir. Pour cette raison, le plan de gestion ne tient pas compte de l'arrivée des Bisons mais mentionne simplement l'existence du projet, qui pourrait se réaliser dès 2018.

A l'avenir, les actions se concentreront sur la conservation des arbres-habitats, du bois mort sur pied et au sol, ainsi que la pérennisation de l'îlot de vieux bois situé dans le Bois à Monsieur Jaques. Avec une cellule de conservation du Bison d'Europe, les forêts de Suchy prendraient un rôle clé dans la conservation de cette espèce.



L'équilibre forêt - gibier est parfois problématique. La grande faune présente dans la région, surtout le chevreuil, mais aussi maintenant le cerf pose problème lors du rajeunissement de certaines essences comme l'érable et le chêne. Toutes les plantations doivent être protégées. Le sanglier est bien présent dans la région mais ne pose problème qu'en zone agricole. Pour le cerf, les premières observations de cet ongulé sauvage dans la région datent du début de l'année 2016. Son établissement sur le Plateau vaudois est ainsi avéré.

Le cerf élaphe est maintenant présent dans nos forêts de plaine.
source : franceculture.fr

L'inventaire par échantillonnage a également relevé des éventuelles traces d'écorçage par le cerf. A Suchy, aucun dégât n'a cependant été remarqué.

A l'avenir, la présence durable du cerf et les dégâts d'écorçage qu'il génère va rompre l'équilibre forêt-gibier. L'enjeu principal consistera à trouver un équilibre entre la forêt et la grande faune, tant au niveau de la sylviculture que de la gestion cynégétique du cerf. La régénération de peuplements pourrait devenir très précaire et bien plus coûteuse qu'aujourd'hui. Le garde forestier documentera les cas constatés. La présence de Bisons d'Europe dans le Bois de Suchy pourrait aussi avoir une incidence, même si les clôtures qui le retiendront laisseront passer la faune indigène. Pour ne pas limiter les zones de chasse, une réserve de faune de la région sera déplacée au Bois de Suchy.

Desserte, ouvrages et infrastructures d'accueil

La desserte forestière de base est en place et elle est en bon état car la commune met les moyens nécessaires pour l'entretenir. L'analyse de la desserte effectuée entre 2015 et 2016 pour l'ensemble du 8^{ème} arrondissement montre qu'elle est globalement en bon état mais que certains chemins ont besoin d'être élargis à 3m ou 3,5 m jusqu'aux routes cantonales, ce qui touche aussi bien la desserte forestière qu'agricole.

A l'avenir, maintenir une desserte de base entretenue et élargir les chemins où cela est nécessaire selon le degré d'urgence développé dans l'analyse de la desserte du 8^{ème} arrondissement.

Une desserte de base en bon état et suffisamment large est indispensable à la gestion forestière.



Le site de **l'ancienne décharge et déchetterie** de Suchy a subi de gros dégâts suite au glissement de terrain de du 5 décembre 2013. Différentes études ont été menées pour la remise en état du site. En 2017 les travaux de terrassement assurant une gestion adéquate des eaux de drainages et de transit ont été réalisés. Outre la réfection de collecteurs en zone agricole, des cunettes métalliques ont été posés afin d'assurer le transit de l'eau dans le corps de l'ancienne décharge. Le chemin gravier en limite agricole a été réaménagé. Des travaux complémentaires et d'affinages ont été menés en 2018. Les plantations ont été réalisées par le triage au printemps 2018.



Avril 2018

Le transit de l'eau de l'ancienne décharge est assuré par des cunettes métalliques.

A l'avenir, il sera important de bien suivre l'évolution du site et d'assurer un parfait entretien des cunettes métalliques et des fossés avoisinants.

Dans les forêts communales, **les infrastructures d'accueil** se limitent au couvert du Bois de Suchy qui sera déplacé à l'entrée du massif et aux chemins qui sont aussi passablement utilisés par les promeneurs et les cavaliers.

Les chemins forestiers et leurs banquettes sont nettoyés après les coupes forestières et leurs abords sont régulièrement éparés. Cela permet de rendre les forêts accueillantes pour les promeneurs.

A l'avenir, il s'agit de continuer l'entretien et la sécurisation des infrastructures d'accueil et de leurs abords. Les éparages des bords de routes forestières devront être réduits de manière à laisser la flore et la faune (insectes notamment) se développer et se reproduire. Pas d'éparage trop hâtif dans la saison.

Personnel et certification

La commune de Suchy est membre du triage forestier du Cerisier, réunion des anciens triages de Suchy et du Buron. Les deux gardes forestiers sont employés par le triage

Les communes ont adapté ainsi leurs structures administratives et de gestion en se réunissant dans un centre de compétences, Le Cerisier à Corcelles-sur-Chavornay.

La société Le Cerisier sarl a ainsi été créée pour l'exécution de travaux forestiers des communes, de l'Etat de Vaud, ainsi que pour des tiers.

En janvier 2018, Cette société dispose d'une équipe forestière formée et performante de six forestier-bûcherons et trois apprentis forestier-bûcherons.

Le personnel forestier ainsi que les entreprises privées mandatées pour tous travaux appliquent et respectent les **critères de sécurité et santé au travail** (MSST). Le garde forestier en contrôle l'application.

A l'avenir, la collaboration avec des entreprises certifiées MSST devra être poursuivie.

Au niveau de la **certification**, les forêts du triage du Cerisier sont actuellement certifiées avec les labels FSC et PEFC-Suisse.

Un plan de gestion forestier à jour est d'ailleurs un des critères de certification. Le Cerisier sarl est une entreprise formatrice.

A l'avenir, la certification avec un deux labels (FSC, PEFC-Suisse) pourrait être poursuivie. Le Certificat d'origine bois Suisse⁶ pourrait également y être intégré.

Le processus d'amélioration devrait dans tous les cas être maintenu, indépendamment des labels aujourd'hui reconnus.



⁶ Le « Certificat d'origine bois Suisse » atteste la provenance suisse du bois. Il communique les valeurs positives liées à la qualité suisse dans les domaines des caractéristiques des produits, des méthodes de production, de l'environnement et des conditions cadres générales.